



projection d'un véhicule contre un corps fixe

Par **panatinaikos**, le **25/09/2020** à **20:20**

Bonjour !

Un particulier roulant à une vitesse horaire normale est percuté par l'arrière par un autre véhicule roulant dans le même sens qui le projeta contre un corps fixe en s'enfuyant. Les dégâts occasionnés sont énormes. Son assurance refuse de l'indemniser et lui a envoyé un agent ALFA pretextant que c'est un sinistre frauduleux. Que faire en pareil cas, merci de votre réponse. Cordialement.

Par **amajuris**, le **26/09/2020** à **13:50**

bonjour,
il faut prendre un avocat.
l'assurance doit avoir des éléments pour prétendre qu'il s'agit d'une fraude à l'assurance.
salutations